

## Quatrième Assemblée générale annuelle des Sentiers de Gore

Samedi 13 juin 2020, 13 h 30  
Tenue en vidéoconférence Zoom



---

### Étaient présents :

Pier Blais	Jean-François Hamilton
Janick Roy	Elisabeth van Eyken
Hélène St-Pierre	Christian Dumas
Kristie Hussenet	Philippe Hussenet
Lina Lebeau	Louis-Guy Reid
Nicolas Deschamps	Patrick Demars

Invités : Représentants de la municipalité du Canton de Gore (Scott Pearce et May Landry)

### *Quorum atteint : 12 personnes présentes*

---

### Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption de l'article 12 aux règlements généraux permettant la tenue de l'Assemblée générale annuelle par voie électronique
5. Adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 23 juin 2019
6. Présentation du rapport financier
7. Dépôt du rapport annuel d'activités, du plan d'action et du budget pour fins d'information
8. Adoption des modifications et ajouts aux règlements généraux
9. Mise en candidature et élection des administrateurs
  1. Nomination d'un président et secrétaire d'élection
  2. Mise en candidature et vote
10. Fin de l'assemblée

---

### 1) Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue de Jean-François Hamilton, président. L'assemblée est ouverte à 13 h 35. Chaque participant se présente. Janick Roy donne quelques conseils quant à l'utilisation de l'application Zoom.

Mot de Scott Pierce, maire de la municipalité du Canton de Gore :



- a. La Municipalité a obtenu deux subventions cette année pour l'aménagement des parcs. Les sommes seront affectées aux parcs Beattie, Denommé et Pionniers.
- b. La MRC et le ministre de la Culture ont également accordé une subvention de 4 k\$ chacun pour le projet de court métrage sur Margaret Cook.
- c. La Municipalité de Gore sera la première municipalité au Canada pour l'installation de modules de jeux pour enfants écologiques, fabriqués de cèdre blanc de provenance canadienne.
- d. Importance des Sentiers de Gore pour les valeurs de la municipalité, qui est axée sur la nature et le plein air.

Présentation de Conservation Lakefield par Patrick Demars :

Conservation Lakefield est un organisme de bienfaisance dédié à la protection de la nature et la conservation de terrains (achat ou don). L'aménagement de sentiers au domaine Lakefield doit être négocié avec le domaine Lakefield et non pas Conservation Lakefield.

## **2) Nomination d'un président et d'un secrétaire**

Pier Blais propose que May Landry agisse comme présidente de l'assemblée. La proposition est appuyée par Janick Roy et adoptée à l'unanimité.

Janick Roy propose que Lina Lebeau agisse comme secrétaire de l'assemblée. Secondée par Hélène St-Pierre et adoptée à l'unanimité.

## **3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

May Landry procède à la lecture de l'ordre du jour. Son adoption tel que rédigé est proposée par Pier Blais et appuyée par Lina Lebeau.

Les participants acceptent l'enregistrement de l'assemblée avec les fonctionnalités Zoom afin de faciliter la rédaction du compte-rendu.

## **4) Adoption de l'article 12 aux règlements généraux permettant la tenue de l'Assemblée générale annuelle par voie électronique**

Pier Blais explique l'objectif de cet amendement qui vise à permettre la tenue des assemblées générales par voie électronique. Une modification à la proposition du texte de l'amendement sera apportée afin de faire référence « aux règlements » plutôt qu'« à la loi ». La motion est proposée par Pier Blais et appuyée par Louis-Guy Reid et adoptée à l'unanimité.

## **5) Adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 23 juin 2019**

Janick Roy fait la lecture du procès-verbal.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Janick Roy, secondée par Lina Lebeau et adoptée à l'unanimité.



## **6) Présentation du rapport financier**

Pier Blais présente les résultats financiers 2019.

## **7) Dépôt du rapport annuel d'activités, du plan d'action et du budget prévisionnel pour fins d'information**

Jean-François Hamilton présente le rapport d'activités pour 2019 ainsi que le plan d'action pour 2020. Janick Roy procède à la lecture des remerciements qui se retrouvent à la fin du rapport d'activités.

Pier Blais présente le budget prévisionnel. Les principaux postes budgétaires sont expliqués. Il mentionne l'embauche de quatre étudiants pour l'été avec l'appui du Programme Emploi-Canada. Ils sont sous la supervision de Louis-Guy Reid et d'Elisabeth van Eyken. À noter que Les Sentiers de Gore ont un excédent de revenus de 18 k\$ en fin d'exercice 2020. Cette somme sera provisionnée pour des travaux spécifiques qui seront déterminés au cours de l'année, notamment pour la contribution de l'organisme à la réalisation des travaux lors de demandes de subvention.

## **8) Ajouts aux règlements généraux - Compensation financière pour services rendus**

Pier Blais propose un amendement aux règlements afin que l'organisme puisse verser une compensation financière à un membre du conseil d'administration qui répond à un besoin de l'organisme. Sans le service fourni par le membre, l'organisme devrait faire appel à un consultant externe moyennant rémunération. Jean-François Hamilton seconde cette proposition qui est adoptée à l'unanimité.

## **9) Mise en candidature et élection des administrateurs**

### **a. Nomination d'un président et secrétaire d'élection**

Pier Blais propose que le président et le secrétaire de l'assemblée le demeurent pour les élections.

Secondée par Philippe Hussenet et adoptée à l'unanimité.

### **b. Mise en candidature et vote**

Les mandats de Christian Dumas, Elisabeth van Eyken et Jean-François Hamilton viennent à échéance. Il y a un appel de candidatures.

Les 3 administrateurs sortants confirment qu'ils souhaitent se représenter à nouveau. Aucune nouvelle candidature.

Les 3 candidats sont réélus à l'unanimité.



## **10) Fin de l'assemblée**

Janick Roy tient à remercier tous les membres de l'équipe des Sentiers de Gore et les participants pour leur contribution.

Pier Blais propose la levée de l'assemblée.

Proposition appuyée par Jean-François Hamilton et acceptée à l'unanimité.

May Landry déclare l'assemblée générale annuelle 2020 des Sentiers de Gore levée à 14 h 50.

Annexe 1 : **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019**

Annexe 2 : **ÉTATS FINANCIERS 2019**